

ARCHÉOLOGIE
DE LA FRANCE
INFORMATIONS

ADLFI. Archéologie de la France - Informations

une revue Gallia
Picardie | 2007

Glisy – ZAC de la Croix de Fer, Secteur Est, Les Quatre Secteurs H, D, E et F

Stéphane Gaudefroy et Estelle Pinard



Édition électronique

URL : <http://journals.openedition.org/adlfi/5440>

ISSN : 2114-0502

Éditeur

Ministère de la culture

Référence électronique

Stéphane Gaudefroy et Estelle Pinard, « Glisy – ZAC de la Croix de Fer, Secteur Est, Les Quatre Secteurs H, D, E et F », *ADLFI. Archéologie de la France - Informations* [En ligne], Picardie, mis en ligne le 01 mars 2007, consulté le 19 avril 2019. URL : <http://journals.openedition.org/adlfi/5440>

Ce document a été généré automatiquement le 19 avril 2019.

© Ministère de la Culture et de la Communication, CNRS

Glisy – ZAC de la Croix de Fer, Secteur Est, Les Quatre Secteurs H, D, E et F

Stéphane Gaodefroy et Estelle Pinard

Identifiant de l'opération archéologique : 9206, 9269 et 9270

Date de l'opération : 2007 (EX)

- 1 L'aménagement de la ZAC de la Croix de Fer par la chambre de commerce et d'industrie d'Amiens, à la périphérie est de la ville, fait l'objet depuis 1996 d'un suivi archéologique systématique. L'extension de la zone d'activité, le pôle Jules-Verne, suscita en 2006 une nouvelle opération de diagnostic archéologique sur une surface de 35 ha, à l'issue de laquelle plusieurs occupations furent retenues pour des fouilles ultérieures. Au cours de l'été et de l'automne 2007, les premières fouilles portèrent sur un enclos curviligne et deux nécropoles gauloises, et sur un établissement agricole gaulois et gallo-romain. Les résultats sont présentés suivant la chronologie des occupations humaines ; les études sont en cours et les datations pourront évoluer.
- 2 Les vestiges les plus anciens remontent au début de La Tène ancienne. Ils se limitent à quelques fosses réparties en deux groupes distants de 75 m. L'élément remarquable est une fosse de 8 m de long et 0,70 m de large, 0,40 m de profondeur, qui a livré de la céramique peinte. Ces structures trahissent l'existence d'un habitat dispersé, dont les bâtiments n'ont pas laissé de traces identifiables.
- 3 Un ensemble funéraire appartient à La Tène B2. Il rassemble trois inhumations et trois incinérations concentrées dans moins de 30 m². Les inhumations sont relativement bien conservées et correspondent à un adulte jeune de sexe masculin et deux enfants de moins de 5 ans. La tombe de l'adulte est largement surdimensionnée par rapport au corps (2,45 m pour 1,3 m). Le corps est déposé sur le dos près de la paroi nord-est tandis que trois vases et trois pièces de viande sont alignés le long de la paroi opposée. Une fibule en

fer était au contact de la poitrine, du côté droit. Le corps était couvert d'un bouclier dont seul subsiste l'umbo bivalve en fer. Les observations taphonomiques montrent que la décomposition s'est déroulée en espace non colmaté, le corps sans doute enveloppé.

- 4 Les sépultures d'enfants se situent au nord de la tombe de l'adulte ; les fosses de forme ovale sont cette fois adaptées aux corps. Le premier enfant, âgé de 4 ans (+/- 1 an), est déposé sur le dos au centre de la fosse, accompagné d'une fibule en fer, d'un vase et d'une offrande animale. Le second enfant, âgé de 3 ans (+/- 1 an), est également déposé au centre de la fosse, avec une fibule en bronze, un vase et une offrande animale.
- 5 Les trois incinérations sont partiellement arasées. La plus riche est située près de l'inhumation du guerrier. De forme quadrangulaire, elle contenait cinq vases, un fragment de panse et une offrande animale ; l'amas osseux, lacunaire, était initialement déposé en contenant périssable. Dans une autre tombe, les restes osseux incinérés ont été déposés dans un contenant périssable de forme quadrangulaire, au centre de la fosse, avec un vase et un rasoir en fer. La dernière tombe, très arasée, n'a conservé qu'un fond de vase et un fragment d'ossement animal. Cet ensemble de tombes est situé à une quinzaine de mètres du fossé d'un enclos curviligne sans que l'on sache s'il y a une contemporanéité. L'enceinte, d'environ 6 500 m², s'inscrit dans un ovale dont la partie sud est tronquée. La plus grande longueur est d'une centaine de mètres tandis que la plus grande largeur est de 77 m. L'unique interruption de 6 m de large dans l'angle sud-ouest signale une entrée.
- 6 La profondeur du fossé varie de 0,40 m à 0,70 m. Mais du côté est de l'enceinte, sur une cinquantaine de mètres de longueur, cette profondeur augmente, pour dépasser 1,10 m. Le profil est ouvert en V, entre 1,10 m et 2,30 m de largeur à l'ouverture, et le fond est le plus souvent arrondi.
- 7 L'intérieur de l'enclos s'est révélé étonnamment vide puisqu'on y a reconnu qu'un unique grenier sur quatre poteaux, de 2,50 m de côté, un poteau isolé, une fosse et deux silos dispersés dans le quart sud-est de l'enclos. Les deux silos, de plus d'1,60 m de profondeur, n'ont livré que quelques tessons et des ossements animaux. Les 306 m du fossé ont été entièrement fouillés, manuellement ou à la pelle hydraulique. Le mobilier se résume à un peu plus de 300 tessons pour un poids d'1,5 kg, une poignée d'ossements et une pointe de javeline en fer. Ce matériel indigent suggère une vocation exclusivement agricole pour l'enclos.
- 8 À l'extérieur de l'enceinte a été découvert un grand silo de 3,40 m de diamètre à l'ouverture et 2,20 m de profondeur. Fouillé entièrement, il n'a livré qu'un poids perforé en craie. À partir de La Tène moyenne, l'occupation humaine se densifie et les axes directeurs se mettent en place ; ils resteront les mêmes jusqu'à la fin de l'occupation gallo-romaine.
- 9 La ferme gauloise se met en place à une date difficile à préciser car la plupart des structures de cette époque est remaniée par la suite par l'occupation gallo-romaine qui reprend les tracés des fossés initiaux. De surcroît, l'implantation d'un aérodrome militaire allemand au cours de la Seconde Guerre mondiale et les combats qui s'ensuivirent ont occasionné beaucoup de destructions. Une tombe isolée, située en marge de la zone d'habitat de la ferme pourrait constituer l'élément fondateur de cette implantation, qui débiterait alors dans le courant de La Tène C2. Cette tombe est remarquable par ses dimensions (1,65 m pour 0,95 m, et 0,50 m de profondeur) et par la qualité de son dépôt : les restes incinérés d'un adulte et deux fibules en fer étaient

déposés dans un contenant périssable quadrangulaire, surmonté d'une paire de force, un rasoir et une pince à épiler en fer ; de part et d'autre, six vases et une offrande animale avaient été déposés. Plusieurs fragments de tôles embouties en fer ont été mis au jour dans la partie sud-ouest de la fosse. Le plan de la ferme initiale est un grand rectangle de 135 m par 67 m, composé d'enclos emboîtés. L'entrée, située sur le petit côté sud, est bordée à l'est par un petit enclos. L'entrée de 8 m de large est de type « en touche de palmer » ; elle donne accès à une première cour de 3 800 m², coupée au deux tiers de sa longueur par une ligne de fossés interrompus. Derrière cette ligne sont concentrés une trentaine de fosses et quelques silos. Un second enclos plus petit, de 1800 m², prolonge le premier enclos; le fossé entièrement continu ne montre aucun aménagement permettant de pénétrer dans cette enceinte, où quelques poteaux semblent signaler l'existence d'un bâtiment principal. Cette occupation connaît plusieurs phases de réaménagements avec des reprises des fossés et des modifications de leurs tracés.

- 10 Quelques dépotoirs ont été identifiés ; ils ont surtout livré des restes osseux, parfois des morceaux de carcasses ou des crânes de chiens, de chevaux, d'ovicaprinés et de bovidés. Au fond d'un silo qui recueillit de tels rejets, le corps d'un homme adulte fut déposé sur le dos. Les observations taphonomiques témoignent d'une décomposition en espace non colmaté indiquant que le corps fut protégé par un coffrage.
- 11 Un ensemble funéraire appartient vraisemblablement à la ferme. Située du côté de l'entrée, dans l'étranglement formé par deux fossés qui marquent des limites de parcelles, la nécropole rassemble sept incinérations. Dans trois des tombes, les restes osseux incinérés ont été déposés en contenant périssable accompagnés de 1 à 5 vases, d'offrandes animales et de quelques éléments de parure, perle en lignite et fibules en fer. Dans trois autres tombes, les restes osseux incinérés ont été déposés dans des vases avec 2 à 3 autres récipients, accompagnés d'offrandes animales et de fibules en fer. Une tombe très érodée n'a pas livré d'ossements incinérés, mais deux fonds de vases et un fragment de fibule en fer. Cette nécropole pourrait être abandonnée à La Tène D1.
- 12 Une amphore vinicole italique de type Dressel Ib, a été découverte dans le comblement supérieur d'un fossé ; seul manquait le pied, qui fut retrouvé par la suite dans un fossé distant d'une quinzaine de mètres. Le bord est marqué de deux impressions subcirculaires réalisées avec un outil. Cette amphore permet de situer la fin de la première phase de la ferme dans la seconde moitié du I^{er} s. av. J.-C.
- 13 Au tournant de notre ère, un complet réaménagement des fossés de la ferme à lieu, mais en conservant la disposition initiale ; l'augmentation de la largeur de l'enclos fait passer la surface à 1,2 ha. L'entrée, toujours située au même endroit, forme une sorte d'entonnoir et le chemin d'accès est bordé par deux petits fossés latéraux. Il débouche dans une cour de 4 200 m² limitée par un fossé continu, dont le segment nord, le plus profond, atteint 1,60 m. Derrière, est accolé un enclos rectangulaire de 1 100 m². Deux caves sont les seuls vestiges des bâtiments construits au-dessus d'elles. La première, rectangulaire, mesure 13 m². L'accès se fait par un escalier à quart tournant maçonné en moellons calcaires. Le parement des murs était réalisé en gros blocs calcaires espacés et ourdi de moellons calcaires. À l'exception d'une partie de l'un des murs, ces blocs ont été récupérés tandis que les moellons étaient abandonnés au centre de la cave. La seconde cave est carrée et mesure 14 m² (Fig. n°1 : Vue des caves et du bâtiment principal de la villa).
- 14 L'escalier est droit, et cette fois le parement était constitué de moellons calcaires et de rognons de silex. Plusieurs phases de réfection sont visibles et l'une d'elles, qui a consisté

à refaire tout le mur opposé à la descente de l'escalier, est particulièrement soignée, en alternant des rangs de silex et des rangs de calcaire. Une autre réfection importante a conduit à ouvrir le parement pour y loger des poteaux, sans doute pour étayer un plafond fragilisé ; sur l'un des côtés, la base des poteaux était logée dans des dépressions taillées au carré dans des gros blocs de calcaire. Le sol en terre conserve la trace des récipients de stockage posé à même le sol, sous la forme de petites dépressions dans lesquelles on a parfois retrouvé les fonds brisés de ces céramiques.

- 15 Deux incinérations gallo-romaines ont été découvertes au sein de l'habitat. La première a livré un coffret, orné d'une plaque de serrure en bronze, avec cabochons et anneaux, contenant un miroir circulaire en bronze étamé, une perle en verre chauffée et l'urne cinéraire (*olla*). Contre le coffret avaient été déposés un récipient en verre à paroi côtelée, et une coupe en céramique. La seconde incinération contenait elle aussi un coffre rectangulaire dont seuls subsistent huit clous en fer. À l'intérieur, les restes osseux étaient placés dans une *olla*, accompagnée d'une cruche, de plusieurs récipients en verre (une assiette, un verre à pied et 4 balsamiques quadrangulaires), d'une pince à épiler en bronze et d'une pièce de viande de volaille. À l'extérieur du coffre était posée une cruche.
- 16 À partir du II^e s. apr. J.-C., on édifie des murs de clôture et le bâtiment principal de la *villa* est construit sur radier de craie, au dessus de l'ancien fossé de limite des deux cours intérieures, dont le comblement peut être situé entre les années 60 et 120 de notre ère. Les élévations sont très érodées et seules subsistent quelques semelles des fondations ou parfois la base d'un mur renforcé au passage d'un fossé plus ancien. De ce fait le plan est très incertain, même si l'on perçoit qu'il reprend dans les grandes lignes les limites de la phase précédente. La superficie de cet établissement est de l'ordre d'1,3 ha. Le bâtiment principal mesure 16 m de long et 7 m de large ; il est divisé en trois pièces, la pièce centrale étant un peu plus petite. L'un des murs de façade a entièrement disparu au cours des dernières années, car il est visible sur un cliché aérien réalisé par R. Agache dans les années 70. La cave qui borde la fondation, et qui devait être sous le bâtiment, permet de restituer un édifice d'une superficie de 160 m². La cave, rectangulaire, mesure seulement 6 m² ; l'escalier droit, situé sur un petit côté, a été déplacé. La descente réalisée en moellons de calcaire est soignée et les nez de marche sont constitués de tegulae. Le parement des murs est constitué de rognons de silex et de moellons calcaires. Un très important mobilier a été rejeté en un laps de temps très court suite à l'abandon de la structure, ce qui permet de situer celle-ci dans une fourchette comprise entre la fin du II^e s. et le début du III^e s. apr. J.-C, soit vers 180/190-220/230.
- 17 D'autres bâtiments en dur se répartissent de part et d'autre de la cour, ainsi que vers l'entrée, en dehors de l'enceinte, mais leurs fondations sont très érodées.
- 18 Dans le courant du III^e s., la ferme gallo-romaine perd son importance et les modes de constructions changent. Au moins cinq bâtiments sur poteaux, avec calage de craie et de silex, ont pu être identifiés en différents points du site; il s'agit de petites constructions sur six poteaux, sans doute des greniers, et un bâtiment plus complexe, peut-être une habitation.
- 19 Deux fournils ont été découverts. Il s'agit de fosses rectangulaires d'environ 5,70 m de long et 3,80 m de large, profondes d'1 m à 1,20 m, dans lesquels furent préservées des banquettes au moment de l'aménagement. À l'extrémité des fosses sont aménagés les fours. Les soles foyères, d'1,30 m de diamètre, sont construites en petits rognons de silex liés de terre crue, et pour l'un des fours, avec une *tegula*. L'un des ateliers possède deux fours disposés côte à côte, et un troisième aménagé au cours du comblement de la fosse.

Des « cendriers » sont dégagés dans le substrat à l'aplomb des fours. Bien que ces structures soient sans doute couvertes, aucun aménagement n'a pu être identifié.

- 20 Par la suite, sans doute au IV^e s., le site n'est plus habité. Des fosses d'extraction et des mares témoignent encore de la fréquentation des lieux, alors dévolus exclusivement aux activités agro-pastorales.
- 21 GAUDEFROY Stéphane (Inrap) et PINARD Estelle (Inrap)
-

ANNEXES

Fig. n°1 : Vue des caves et du bâtiment principal de la *villa*



Auteur(s) : Gaudefroy, Stéphane (INRAP). Crédits : Gaudefroy, Stéphane, INRAP (2007)

INDEX

operation Expertise (EX)

Thèmes : amphore italique, bâtiment agricole, bijou, bouclier, cave, dépotoir, enclos circulaire, enclos quadrangulaire, escalier, ferme, fibule, fosse, four, guerrier, habitat, incinération, inhumation, nécropole, nécropole à incinération, offrande, ossement animal, ossement humain, parure, poteau, silo, vaisselle, villa

Index chronologique : âge du Fer, Empire romain

Index géographique : Picardie, Somme (80), Glisy

AUTEURS

STÉPHANE GAUDEFROY

INRAP

ESTELLE PINARD

INRAP